

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine		
Conseil Scientifique Territorial de Bordeaux		
Catégorie : Espaces protégés		Source de la saisine : Conseil Régional.
Date de Dépôt : Mai 2019	Date d'examen: 06/11/19	
Décision n° 2019-40		
Date de validation officielle : 06/11/2019	Objet : AVIS RNR de Chouroumillas : Plan de gestion	Vote ----- Présents : 11 Représentés : 19 ----- Votes autorisés : 33 Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Contexte de la demande

Alionka BOICHE, du CEN N-A, présente un diaporama qui illustre le nouveau plan de gestion de la RNR de Chouroumillas. Il s'agit du 4^{ème} PG de cet étang et moulin du 14^è siècle d'une superficie de 7 ha en convention de gestion avec le CEN depuis 2000 devenu RNR en 2014. Le patrimoine naturel y est particulièrement diversifié et remarquable, mais enclavé dans l'urbanisation proche de l'arrière-pays basque.

La rédaction du nouveau plan s'est appuyée sur une nouvelle méthode d'évaluation des enjeux de la RNR portant sur les habitats naturels et les espèces.

Pour les habitats comme pour les 21 espèces, 3 niveaux d'enjeux ont été définis.

6 objectifs de long terme (OLT) visent :

- La pérennité des habitats naturels,
- Le maintien des capacités d'accueil du milieu aquatique,
- L'amélioration des connaissances,
- L'amélioration de la connectivité des milieux,
- Le bon fonctionnement de la RNR,
- La favorisation de l'identification et de l'acceptation de la RNR dans le tissu local.

L'arborescence de gestion se déploie sur un pas de temps de 10 ans avec 59 opérations à conduire.

Examen du CSRPN,

Le rapporteur formule les observations suivantes :

- 2 « vrais » plans de gestion de longue durée s'inscrivent dans le calendrier de la RNR.
- Ce PG est une opportunité pour la RNR d'une mise en perspective attendue.
- L'accumulation de connaissances est manifeste, le lien avec l'université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) est fort et souhaitable.
- Sur les moyens, une seule personne gestionnaire diminue la capacité d'assurer les missions de « police » et de régulation des intrusions.
- Les nombreuses actions de gestion programmées méritent un tri et des priorités.
- Si la loutre et le vison d'Europe seront bénéficiaires des effets de la RNN, les enjeux majeurs se situent autour de la flore et des insectes car c'est sur cela que les interventions seront réellement possibles.
- La rédaction du plan est de haute qualité.
- La nouvelle trame de méthode proposée par l'AFB pour la rédaction des PG de RNN est très administrative.
- Il signale le caractère dépendant pour la RNN du bassin versant amont et de l'importance des relations avec les ayants-droits sur les espaces de cet amont.
- Il souligne également le rôle majeur pour le conseil régional à la maîtrise des facteurs sur l'ensemble du bassin versant.
- Au final il propose au CST-B d'émettre un avis favorable.

Les échanges ont été les suivants :

- Le travail accompli est salué par les membres du conseil originaires du Pays basque qui soulignent, notamment en tant qu'administrateurs du CEN, la faiblesse des moyens humains affectés.
- Au regard des besoins une élévation des moyens financiers et à rechercher.
- Sur la liaison avec l'UPPA, des travaux sur la fonctionnalité et la connectivité du réseau d'espaces naturels « protégés » (RNRs, lac de Biarritz, RNN d'Orx) sont à réfléchir, autour de méthodologies à concevoir, et en travaillant sur la comparaison des cortèges d'espèces.
- Les passereaux paludicoles mériteraient un chantier à eux seuls autour d'opérations de baguage coordonnés. Il est notamment observé qu'avec l'accroissement d'opérations de baguage sur la Nive, à Irun, sur la Nivelle, la démonstration d'échanges intersites humides nombreux est faite. Cet intérêt pour la connectivité du réseau ne peut être satisfait du fait de la faiblesse des moyens financiers alloués.
- Le PG mentionne une bioévaluation portée sur 42 espèces dont 21 présentent un fort enjeu (les espèces erratiques à enjeu national sont difficiles à prendre en considération). La logique de bioévaluation doit être pondérée par la dimension géographique (taille et surface) sur laquelle porte la bioévaluation.
- Le cadre et le contexte apparaissent comme très artificialisés. Comment se déroule le porter à connaissance, notamment pour l'amont du bassin versant, et comment cela s'articule dans le réseau des ZNIEFF ? Les documents de planification territoriale ont oublié la RNR dans le relevé des enjeux naturels. Le site est articulé avec la partie aval du site Natura 2000 de la Nive, il est en ZNIEFF (périmètre à améliorer ?), et le porter à connaissance est plutôt bon. Toutefois si le porter à connaissance est fait au niveau du bassin versant, cela n'a pas été satisfaisant au vu du drainage conçu pour le terrain de rugby attenant à la RNR qui montre une baisse notable du niveau piézométrique de la nappe. Il reste beaucoup de travail à accomplir sur les questions d'hydrologie.
- Un projet de réunion est programmé pour lancer la réflexion sur les SCOT du BAB et du Seignanx, la prise en compte de la RNR ne devra pas être oubliée.

Le président de séance propose de mettre au vote une décision d'avis favorable avec les recommandations suivantes :

- Améliorer le tri des espèces importantes pour la RNR.
- Poursuivre l'intégration de la RNR dans son contexte local.

Décision du CSRPN N-A

Au projet d'avis favorable sur le plan de gestion transitoire de la, le vote est

Vote Pour : 30 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Le CSRPN N-A, réuni en CST de Bordeaux, formule, à l'unanimité, une décision favorable au plan de gestion de la RNR de Chouroumillas assortie des recommandations suivantes :

- ❖ **Améliorer le tri des espèces importantes pour la RNR.**
- ❖ **Poursuivre l'intégration de la RNR dans son contexte local.**

A Bordeaux, le 6 Novembre 2019.

Le Président du CSRPN N-A



Laurent CHABROL